

Coudoux

Magazine d'informations municipales

info

Automne 2022 | numéro 06

Dossier : Coudoux en fête

p.17

www.coudoux.fr |   @coudouxmonvillage



SOMMAIRE



Vie du village

- 04 Travaux
- 06 Vie associative
- 07 Culture
- 08 Enfance - Jeunesse
- 09 Environnement
- 13 Festivités
- 14 Brèves



Dossier

- 17 Dossier : Fête de la Saint Michel



Actus

- 22 Vie sportive
- 24 Zoom sur
- 25 Vie associative
- 26 Vie sociale
- 27 Sécurité
- 28 Perspectives
- 34 Vie économique
- 36 Agenda
- 39 Hommage
- 41 État civil



Infos pratiques

- 42 Numéros utiles



Magazine d'informations
municipales | Automne
2022 | n°06

Directeur de publication :
Guy BARRET

Comité de rédaction :
Service communication

Photos : Ville de Coudoux,
Laurent B., Artcom, Adobe
Stock, freepik.com, Baljac

Vidéo production, QR
Code : [www.unitag.io/
fr/qrcode](http://www.unitag.io/fr/qrcode)

Conception et direction
artistique : Artcom

Impression : Imprimerie

Masson  

Dépôt légal : à parution

Tirage : 1.700 exemplaires



Chères Coudoucnennes chers Coudoucnens,

L'été a été laborieux. De gros travaux ont été effectués dans l'école maternelle, réfection des toilettes, changement d'une partie des huisseries, tous terminés à temps pour faire une belle rentrée des classes. Dans l'Avenue de la République, la métropole a posé un gros émissaire pour collecter les eaux pluviales en provenance de la montée des 4 termes. Nous sommes conscients que ces travaux ont largement perturbé ceux qui sont restés sur Coudoux pendant cette période de vacances.

À ce jour les travaux se poursuivent montée des 4 termes, ils vont durer encore quelques mois. Ils vont nous donner une belle rue mieux calibrée pour réduire la vitesse et fournir aux piétons un cheminement sécurisé. Ces travaux perturbent les habitants du haut du village et les résidents qui voient le trafic augmenter devant leur habitation à cause des déviations nécessaires pour assurer le fonctionnement normal de la route départementale.

D'autres décisions ont été difficiles à prendre, celle de fermer le bureau de poste et de transférer les opérations postales vers le bureau de tabac et le Capricorne. Les travaux de remise en place du distributeur de billets ont commencé et celui-ci devrait être à nouveau opérationnel en début d'année prochaine. Celle, proposée par le Conseil Municipal des Jeunes d'éteindre en cœur de nuit une partie de l'éclairage public, là aussi nous aurons à peaufiner le dispositif pour permettre à la fois de réaliser des économies d'énergie et de favoriser la trame noire si importante pour les insectes, les migrateurs et les animaux nocturnes.

Dans les semaines qui viennent nous deviendrons un village 30, village où la vitesse sera uniformisée à 30 km/h, ceci permettra de rationaliser la signalisation et de faciliter les déplacements à vélo, nous espérons que vous nous accompagnerez dans cette nouvelle façon d'appréhender la voirie. La maîtrise des coûts de l'énergie est notre prochain défi. Coudoux ne bénéficiera pas des prix régulés par l'État et

le prix du gaz et de l'électricité pourrait être, ces prochains mois, multiplié par deux, trois, ... qui sait !. D'ores et déjà nous réfléchissons à un meilleur usage de l'énergie par le pari d'un changement des comportements des usagers et si la situation l'impose par la restriction d'utilisation de salles et d'installations trop énergivores.



Tout ceci c'est notre rôle de le conduire en tant qu'élus municipaux, mais il faut penser aussi à se retrouver pour plus de convivialité. Le téléthon avec la collecte des olives à laquelle vous pourrez participer, le marché de Noël, Nettoyons Coudoux,... pourront être des moments privilégiés pour cela.

Bien à vous,

Guy Barret
Maire de Coudoux

Travaux dans les bâtiments communaux

Des travaux ont eu lieu cet été pour améliorer le quotidien des Coudoucens.

Cet été tous les sanitaires de l'école maternelle ont été entièrement refaits ainsi que les menuiseries et portes de 4 classes et de la salle principale.

① **Menuiserie** : remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC avec vitrage athermique sur l'ensemble de la façade Sud du bâtiment.



② **Sanitaire** : réfection complète des deux sanitaires avec remplacement des appareils sanitaires, mise aux normes de la ventilation, carrelage/faïence.



③ **À l'école primaire**, des ombrières ont été posées devant les classes sans auvent particulièrement exposées au soleil et donc à la chaleur.

Filets d'ombrage : mise en place de filets d'ombrage en façade de l'école primaire pour limiter l'exposition des salles de classe.

④ **Parking du spot** : mise en place d'une barrière PMR pour sécuriser l'accès au parking.

⑤ **Tennis club** : travaux en cours de construction du club house.

MAM : pose d'un revêtement de sol

Les pièces des crèches (les Lapinoux et les Olivettes) ont été repeintes et l'éclairage refait.

Crèche les olivettes : remise en peinture des locaux et remplacement de menuiseries.

Crèche les lapinoux : remise en peinture des locaux et remplacement du gazon synthétique.





Concours d'illuminations de Noël

Annulation du concours d'illuminations de Noël

Nous vous informons de l'annulation du concours d'illuminations de Noël pour cette année.

En effet, au regard de la très forte augmentation du prix de l'électricité pour les Communes de l'ordre de 100% par rapport à l'année dernière, notre Commune a mis en place une réduction de l'éclairage public, afin que cela ne soit pas répercuté sur les habitants.

Il apparaît donc naturel de ne pas inciter le particulier à la consommation électrique qui irait à l'encontre de cette mesure, même si les équipements sont en LED.

Bien évidemment chacun reste libre de décorer sa maison, son jardin pour ces fêtes, en favorisant les LEDS et décorations solaires.

En espérant vous retrouver l'année prochaine si la situation le permet.



Forum des associations

On nous avait prévu des orages...et surprise un beau soleil s'est invité au forum des associations le 3 septembre dernier. La chance !!!

Pratiquement toutes les associations Coudoucennes étaient présentes, et cette journée a connu un franc succès avec un public toujours plus nombreux.

Chérie FM a animé ce forum, ainsi que Mountsegocirco pour l'initiation au cirque, avec du maquillage festif et artistique, démonstration de cours de Qi Gong, apéritif offert par la municipalité à tous les Coudouciens et barbecue servi de main de maître par notre comité communal des feux et forêts pour les associations.

**Un grand merci et bravo à toutes les associations, aux services animation et techniques, au CCF, à la police municipale et à tous les bénévoles.
Une bonne rentrée et année associative à tous.**





Du changement dans votre bibliothèque

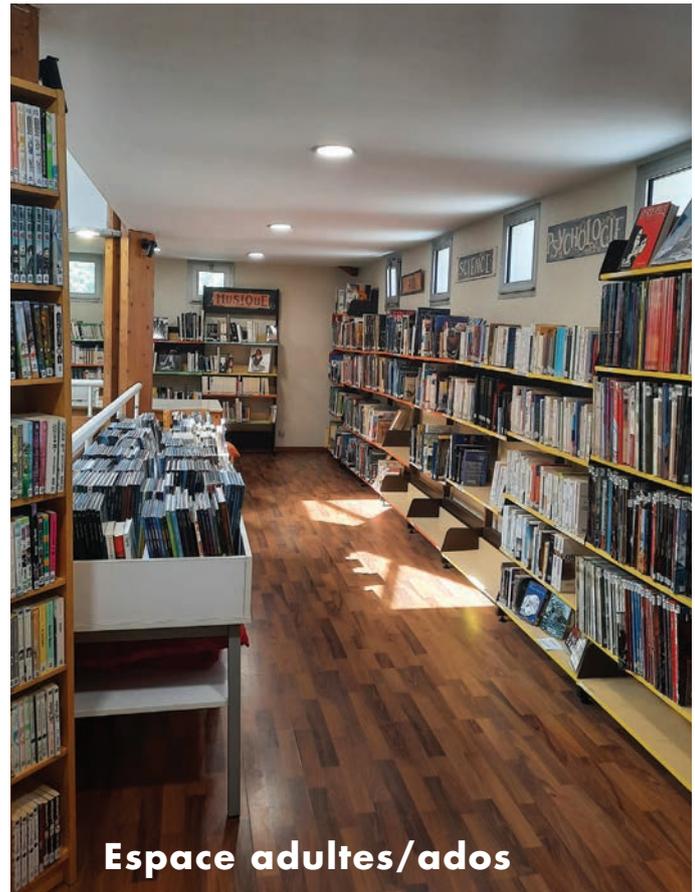
Cet été, quelques aménagements ont été faits dans les différents espaces.

Au rez-de-chaussée, les revues ont été déplacées pour permettre au coin jeunesse de gagner en espace et en luminosité. Différents titres y sont proposés, sur place ou à emprunter.

À l'étage, retrouvez désormais les bandes-dessinées adultes ainsi qu'un rayon consacré aux romans pour adolescents et des mangas pour les plus de 12 ans.



Espace revues



Espace adultes/ados



Espace jeunesse

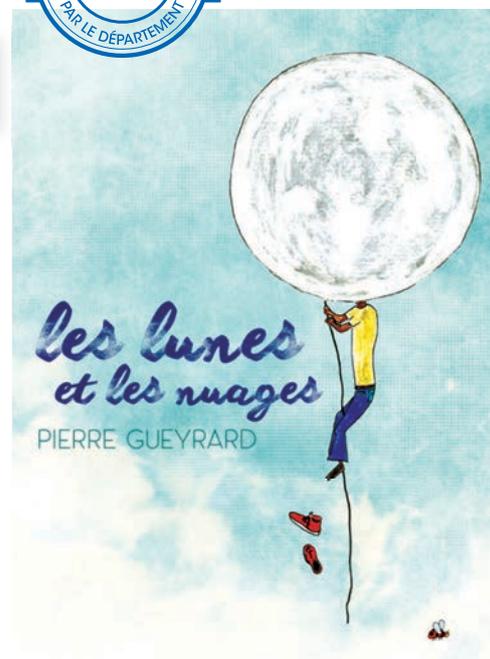
Spectacle école primaire Les lunes et les nuages de Pierre

Tous les enfants de l'école élémentaire de Coudoux ont pu assister le vendredi 23 septembre au spectacle de Pierre Gueyrard « Les lunes et les nuages de Pierre ».

Un voyage de l'autre côté de la forêt des nuages, avec bien sûr chansons et musiques pour nous accompagner avec la douce mer de l'imaginaire.

Percussions, violon et voix ont ensorcelé les enfants avec de la poésie et de l'amour.

Dans le cadre de Provence en scène du conseil Départemental, en partenariat avec le service culturel de Coudoux.



Théâtre Musical Balad'Alcazar

Un spectacle pas comme les autres !

Cabaret Conté, avec Cécile Petit et Marie Rodrigue, (chant et jeu), Agathe Di Piro, (Piano), et Jérémie Charras, (contrebasse).

L'Alcazar, une scène mythique où les inconnus comme les plus illustres se sont croisés.

À travers les vestiges de toutes les époques, c'est une histoire des chansonniers à Marseille qui nous a été retracée.

Dans le cadre des Tournées Communautaires Métropole Aix-Marseille-Provence, en partenariat avec le service culturel.





OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

Débroussaillage obligatoire dans et à proximité des zones exposées aux incendies de forêt sur la commune de Coudoux.

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région Méditerranéenne et notre commune n'échappe pas à la règle.

Il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou de ceux induits par les habitants eux-mêmes. L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.



Économie d'énergie, une affaire de tous !

Faire des économies d'électricité, c'est non seulement bon pour la planète, mais c'est aussi positif pour votre budget. Voici 21 petits conseils pour vous aider à réduire votre facture d'électricité.

Faire la chasse aux consommations fantômes : Les équipements audiovisuels et informatiques, les appareils de cuisson et le petit électroménager (cafetière, machine à pain, grille-pain...) sont des consommateurs d'énergie même en veille : 2 W pour les appareils connectés à Internet ou à des réseaux de données.

Éteindre les veilles peut permettre d'économiser jusqu'à 10 % de la facture d'électricité (hors chauffage), mais aussi de préserver le matériel. Attention aux chargeurs de tablettes, d'ordinateurs et de téléphones portables : même lorsqu'ils ont terminé de recharger la batterie, les chargeurs continuent à consommer de l'électricité, et il en va de même s'ils sont branchés au secteur alors qu'ils ne sont plus reliés à un appareil. Donc le bon geste à adopter : débrancher le chargeur de la prise dès que l'appareil est rechargé et utiliser des multiprises à interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils et de les éteindre tous en même temps. Par contre, éviter de débrancher les lave-linge et lave-vaisselle, les veilles servent souvent à détecter des fuites d'eau.

Privilégier les LED :

Les lampes à LED consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat. Attention à l'effet «LED de déco» qui apparaissent de plus en plus sur des meubles. Ces LED ne sont d'aucune utilité pour l'éclairage mais consomment pourtant de l'électricité. Dépoussiérez vos ampoules et vos abat-jour de temps à autre. Pour l'extérieur de la maison, pensez aux éclairages solaires, qui sont de plus en plus performants.

Eteindre les lumières inutiles :

Éteignez les lumières en sortant d'une pièce (C'est pas Versailles ici !!). Petite astuce : Privilégiez les couleurs claires pour décorer votre intérieur (murs, sols, abat-jour...) car elles réfléchissent mieux la lumière alors que les couleurs sombres l'absorbent.

Privilégier le programme «Eco» du lave-linge et du lave-vaisselle :

Le programme «Eco» (différent du programme rapide) permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée

du cycle est plus élevée. Le temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité. En résumé, choisissez autant que possible les lavages à basse température (20 ou 30 degrés), sans pré-lavage, ou, encore mieux, à froid.

Ne faire fonctionner son lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins : La demi-charge de ces appareils consomme moins d'eau mais tout autant d'électricité.

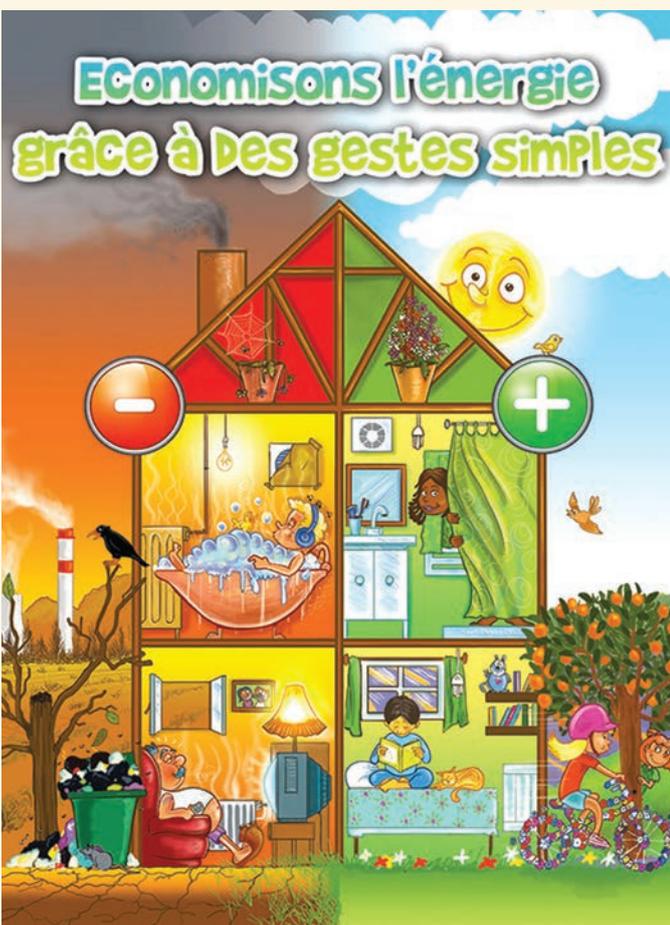
Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge : Si vous le pouvez, laissez sécher votre linge à l'air libre car le sèche-linge est un appareil ménager gourmand en énergie (environ 200 kWh par an).

Cuisiner responsable :

Réchauffez au four à micro-ondes plutôt qu'au four traditionnel. Si vous n'avez pas de four à micro-ondes, les fours à chaleur tournante sont plus économes en électricité pour cuire des aliments simultanément ; N'oubliez pas de couvrir vos casseroles pour éviter la déperdition d'énergie et optimiser la cuisson. La cocotte-minute est la plus économique car elle permet des temps de cuisson beaucoup plus courts ; Optez pour des plaques de cuisson à induction plutôt que des plaques vitrocéramiques ou que des plaques électriques traditionnelles : elles permettent de réaliser des économies d'électricité variant de 30 à 50 % ; Mettez sur l'inertie des appareils de cuisson : éteignez votre four ou votre plaque de cuisson avant la fin de la cuisson. Le temps que cela refroidisse, votre plat sera cuit. Lancez la pyrolyse pour nettoyer votre four à la fin d'une cuisson, plutôt que de la lancer sur un four froid ; Préférez votre bouilloire pour faire bouillir de l'eau, plutôt qu'une casserole ou le four à micro-ondes.

Bien utiliser son réfrigérateur et son congélateur :

Les appareils produisant du froid sont en général assez énergivores. Pour optimiser leur fonctionnement, rien de plus facile : Pour votre congélateur : favoriser une pièce non chauffée ; réduire le temps d'ouverture pour éviter la déperdition d'énergie ; y placer uniquement des aliments d'ores et déjà froids ; penser à le dégivrer et à nettoyer les grilles arrière et les joints régulièrement. Pour votre réfrigérateur : pour prépa-



rer le repas, sortir tout ce dont vous avez besoin en une fois afin d'éviter de l'ouvrir et le refermer sans cesse ; vérifier que les joints d'étanchéité soient en bon état ; favoriser un petit réfrigérateur rempli correctement à un très grand réfrigérateur à moitié rempli.

Limiter la taille de la TV :

Des téléviseurs toujours plus grands entrent dans les salons, mais ils consomment plus d'électricité : un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.

Débrancher les ordinateurs et consoles de jeux après utilisation :

Souvent laissés en veille ou en pause, ces appareils consomment inutilement de l'électricité. Mieux vaut les éteindre complètement quand on ne s'en sert plus.

Éteindre la box quand vous n'en avez pas besoin : Une box reste souvent allumée 24 h sur 24 et peut consommer plus de 200 kWh par an, soit autant que le lave-linge.

Pour tout nouvel achat, vérifier l'étiquette énergie :

Chaque différence d'une classe représente 15 à 20 % d'économie d'énergie. Sur la durée de vie d'un appareil, c'est important.

Économiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'électricité :

Ne pas laisser le mitigeur en position intermédiaire (eau tiède) pour laver les légumes, se laver les mains, rincer son éponge... L'eau froide convient aussi bien. Installer des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets peut représenter une économie jusqu'à 75 % d'eau. Éviter de faire fonctionner le ballon d'eau chaude en période d'absence prolongée.

Régler la température du ballon d'eau chaude électrique :

Programmer la température entre 50 et 55, c'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes tout en limitant la consommation d'électricité nécessaire pour chauffer l'eau. Installer un télérupteur afin de faire fonctionner votre chauffe-eau pendant les heures creuses, si vous bénéficiez de ce genre de tarif. Favoriser les douches plutôt que les bains (vous économiserez aussi de l'eau !), et installez des robinets thermostatiques, qui apportent l'eau directement à la température souhaitée.

Calorifuger les tuyaux et le ballon d'eau chaude :

Entourer le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant afin d'éviter des pertes de chaleur surtout si le ballon d'eau chaude est installé dans un endroit non chauffé (garage, sous-sol...) et que les points d'eau sont éloignés du ballon d'eau chaude.

Maîtriser la température de chauffage des pièces :

Certaines pièces sont occupées toute la journée alors que d'autres, comme les chambres ou la salle de bain n'ont pas besoin d'une température élevée permanente. Autour de 20 dans les pièces à vivre, 17 dans les chambres, vous permettront de réduire votre consommation de chauffage. Un programmeur permet d'être plus efficace. Baisser le chauffage de 1 seul degré permet d'économiser 7 % d'électricité liée au chauffage.

Bloquer les entrées d'air froid :

Fermez les inserts de cheminées, les portes donnant sur des locaux non chauffés (sous-sol, cave, cellier...) et leur ajouter un boudin de bas de porte. Par contre, ne jamais boucher les grilles de ventilation, essentielles au maintien d'une bonne qualité de l'air dans votre logement.

Baisser le chauffage en cas d'absence :

En cas d'absence pour la journée, baissez de quelques degrés la température de votre logement. Si vous vous absentez quelques jours, pensez à mettre votre système de chauffage en position hors gel. Favoriser la programmation pour adapter et anticiper vos besoins de chauffage. Les systèmes connectés permettent même d'agir à distance.

Conserver la chaleur à l'intérieur :

Fermez toujours vos volets à la tombée de la nuit et tirez les rideaux afin d'éviter le rayonnement du froid dans le logement. Lors de périodes de grand froid, gardez les volets fermés même en journée si vous n'êtes pas chez vous afin de réduire les déperditions de chaleur par les vitrages.

Installer un système d'appoint comme le chauffage au bois ou aux granulés :

Ces systèmes de chauffage peuvent vous aider à diminuer votre facture d'électricité en chauffant une partie de votre logement, le bois étant une énergie renouvelable et peu chère.

Bien isoler son logement :

Pour vivre dans un logement confortable et limiter ses factures de chauffage, la solution n°1 est d'isoler le toit, les murs, les planchers bas et les fenêtres.

Nous espérons que ces petits conseils vous permettront de réduire votre consommation d'électricité tout en favorisant une consommation plus écologique.

Petits gestes pour notre environnement

Petits rappels des différentes collectes !

Concernant les gestes au quotidien pour notre environnement, nous vous rappelons nos sites d'apports volontaires :

- Recyclage des mégots : place Maubequi
- Collecte des mobiles usagés : Mairie et bibliothèque
- Collecte des lunettes : Mairie
- Verres : Plusieurs points dans le village
- Déchets encombrants/végétaux : Déchetterie de la Vautubière

Dans cet esprit de mieux vivre ensemble, nous avons organisé une « Journée Tous Ensemble à Coudoux » le samedi 22 octobre 2022 avec :

- Nettoyons Coudoux de 8h30 à 12 h : ramassage des déchets dans nos rues et bords de nos routes
- Suivi d'un Barbecue devant le Spot de 12h à 14h
- Après midi Initiation au hand fauteuil avec TESC de 14h à 16h devant le Spot.





Les Estivales des 2 et 3 juillet 2022

Vous étiez nombreux à être venus participer aux concerts de cette 19^{ème} édition des Estivales de Coudoux, les 2 et 3 juillet derniers.

Avec des reprises du répertoire Pop/Rock-anglo-saxon, Police, The Beatles, Dépêche Mode et Nirvana, «The Grasslers», revisitant les plus grands tubes rock de ces 40 dernières années, ont fait l'ouverture le samedi après-midi, suivis par la comédie musicale «À Marseille un soir», qui a célébré les plus grands airs des opérettes marseillaises.

Dimanche, le «Big Band du CNRS de Marseille» accompagné de danseurs de Coco Swing de Marseille a fait danser les spectateurs avec le Lindy'hop. Pour clôturer ces Estivales, le Nouvel Orchestre Symphonique du Pays d'Aix, sous la direction de Jane Latron, avec son soliste Bilal Al Nemr nous a enchantés.

La municipalité remercie vivement tous les participants et les nombreux bénévoles pour leur aide si précieuse au bon déroulement de ces Estivales.

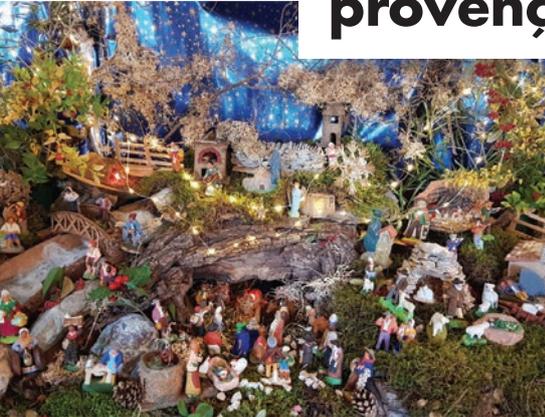
Sans oublier tous nos partenaires : la Maison des Jeunes et de la Culture Lou Regain et sa traditionnelle buvette qui a innové cette année en installant des food truck pour nous restaurer, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conseil Départemental, le Conservatoire Darius Milhaud, le Moulin à Huile de Coudoux, le Château Saint-Hilaire, la Caisse Locale du Crédit Agricole de Velaux, Jocelyne Chaussures, Imagin'air, le restaurant chez Yo, le potager de Coudoux, l'Admaya Fleurs, le restaurant la Calade, le garage AAVL, la boulangerie Ferrier, La jardinerie la Ferme, Mega Bike, la pharmacie de Coudoux, le restaurant Le Comptoir de l'Eouvé, Chérie FM. Et surtout nos services d'animation, techniques, la Police Municipale, le Comité Communal des Feux et Forêts, sans quoi rien ne serait possible.

Encore un grand merci à tous ceux qui ont permis que la fête soit belle.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour fêter un anniversaire, les 20 ans des Estivales de Coudoux.



Concours de crèches provençales



La crèche provençale a pris de plus en plus d'importance dans les célébrations de Noël pour devenir à ce jour la coutume la plus suivie des provençaux.

Nous vous donnons rendez-vous début janvier pour la 27^{ème} édition de notre concours de crèches dans la plus pure tradition provençale.

Les bulletins d'inscription seront à votre disposition en mairie et à la bibliothèque mi-décembre.



Fête de fin d'année à la cantine

Repas à thème : la fête foraine

Pour clôturer l'année scolaire, les enfants des 2 écoles étaient contents d'avoir dans leur assiette un hotdog maison avec du ketchup et des chips ainsi qu'un bon beignet aux pommes. L'ambiance était très festive. Merci au personnel de la cantine ainsi qu'aux animateurs du centre et aux ATSEM.

Information Chasse

Une nouvelle saison de chasse a débuté le 11/09/2022 et se terminera le 08/01/2023 pour le petit gibier, à l'exception de la bécasse pour laquelle la fermeture sera le 19/02/2023.

Les jours de chasse sont les dimanche, jeudi et samedi ainsi que les jours fériés.

Pour le sanglier, 4 battues seront faites de manière à limiter les dégâts soit le 10/10, le 07/11, le 12/12 et le 03/01/2023. Des panneaux d'information seront mis en place lors de ces battues de manière à informer les promeneurs et autres.

Respectueux du plaisir de chacun et de la nécessité de limiter les risques quelque soit le sport, nous espérons que ces informations nous permettrons à tous de pratiquer sereinement.

Soyons respectueux, tolérants et réfléchis pour le bien-être de tous.

Festival de l'imaginaire du Pays d'Aix - Geek Family et autres mondes

La commune de Coudoux a participé à l'édition 2022 du festival de l'imaginaire du Pays d'Aix qui a eu lieu le 15 octobre à Saint-Cannat.





Travaux forestiers de Défense des Forêts Contre L'incendie

Travaux forestiers sur la commune et protection contre les incendies.

Le service forêt de la Métropole Aix Marseille Provence va effectuer des travaux de débroussaillage pour la DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) sur la crête de la colline des Retailades en limite de la commune de Ventabren depuis le moulin du Pont jusqu'au chemin des morts côté Est du massif.

En parallèle de ces travaux, l'Association Syndicale Libre Quatre termes Arbois sollicite les propriétaires forestiers riverains pour effectuer du dépressage complémentaire et sélectif afin de renforcer la protection contre les incendies sur ce massif.

Réduire la masse de combustible et éviter les feux de cimes par des éclaircies est impératif pour casser la propagation d'un incendie.

Ces travaux sont sous la maîtrise d'œuvre des techniciens du service forêt Métropole et d'expert forestier de l'ASL.

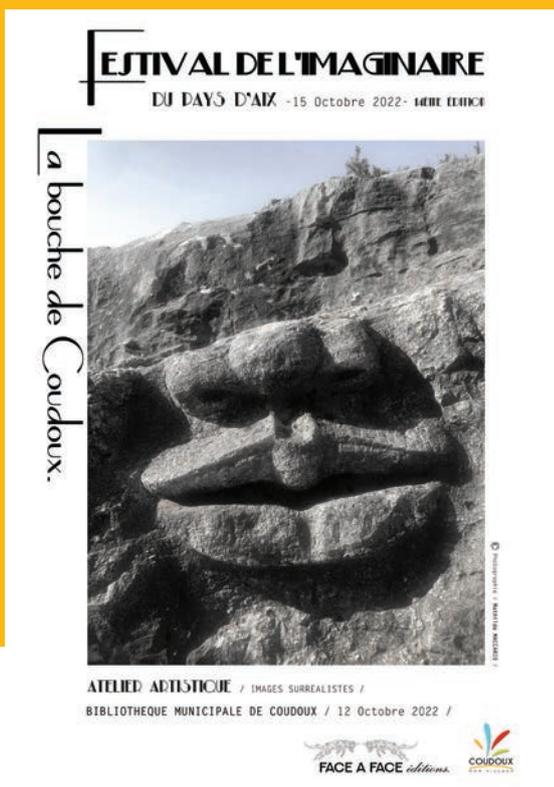


En amont du festival, le mardi 11 octobre, les élèves de CM1 et CM2 ont rencontré l'écrivain Olivier Gay, pour échanger autour de son livre « Les gardiens de la comète ».

À la bibliothèque, le mercredi 12 octobre, Mathilde Maccario, plasticienne, a animé un atelier d'art plastique sur la thématique des images surréalistes. Les participants étaient invités à découvrir la technique du collage et à laisser parler leur imagination autour du thème de la bouche dans l'art.

Vous pouvez découvrir leurs créations dans la vitrine de la bibliothèque.

Retrouvez les informations relatives au festival sur la page Facebook qui lui est consacrée <https://www.facebook.com/Festimageek>





Maison médicale

Après 5 ans de recherches, de plans, de discussions et de réunions les docteurs Claire SOMON et Delphine DELATTRE ainsi que les kinésithérapeutes Lauriane DECOOL, Léa MARZOCCHI et Marine HOBSTERDRE, ont décidé de créer ce lieu. Le projet « maison médicale de Coudoux » a vu le jour !!!



Grâce à Monsieur et Madame BOSIO, qui au vu de leur amour pour leur village leur ont permis de créer ce lieu. Les travaux ont commencé le 9 mars 2021 et cette belle aventure a débuté le 5 septembre 2022. Les soignants du village y travaillent en équipe afin de se retrouver et d'échanger autour de projets communs pour une meilleure prise en charge pluridisciplinaire des patients. La maison médicale rassemble :

- Une ostéopathe : BELLANTE Alexandra
- Une podologue BLUMET Karine
- Deux orthophonistes : BARATHON Caroline et SIMONNEAUX Mathilde
- Deux cabinets d'infirmières : KLING Céline et MAGNA Cathie ; PARISSE Agnès et HEYRAUD Magali
- Une diététicienne : ROLLET Bénédicte
- Des spécialistes : un néphrologue DERVAUX Thomas, un urologue NEGRE Thibault, un chirurgien viscéral BONNARD Loïc ainsi qu'un chirurgien du membre supérieur GEROSA Thibault
- Des médecins généralistes : SOMON Claire, DELATTRE Delphine, ALPE Josiane et FERNANDEZ Maeva
- Des masseur-kinésithérapeutes DECOOL Lauriane, MARZOCCHI Léa, VANCOILLIE Anne Sophie, GRASSI Mallauray, TARDY Nicolas et HOBSTERDRE Marine

Du nouveau à la presse Le Capricorne !

Changement de propriétaire

Sylvie vous accueille avec son sourire les lundis et jeudis matin de 7h15 à 12h15 ; les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 7h15 à 12h15 et de 15h30 à 19h15.

Vous trouverez tout le nécessaire en fournitures scolaires, carterie, cadeaux pour enfants et accessoires féminins.

Elle fait office de Relais Colis et de Relais Poste.





Fête de la Saint Michel



Foire artisanale

C'est le week-end de la Fête de la Saint Michel que le Comité Carnaval a inauguré la première foire artisanale de Coudoux.



Vendredi soir :

- Une soupe au pistou a été servie à la cuisine du potager et Yo nous a préparé des moules frites. Suivie d'une soirée dansante animée par un DJ.

Samedi :

- Malgré un fort mistral, cinquante exposants et commerçants de Coudoux ont installé leur stand dans l'avenue de la République. Les créateurs artisans et artistes ont montré aux Coudoucens, qui ont bravé le vent, toutes leurs plus belles créations. (Poterie, friandises, décorations et coutures artisanales).

- Le manège de Papy a beaucoup amusé les enfants dont les parents ont dû faire de la balançoire pour que le manège puisse tourner.

- Les restaurants ont rivalisé de bons repas pour régaler nos papilles et nous réchauffer.

Dimanche :

- Le ballet PRELJOCAJ, sur la place de l'église, a enchanté les nombreux enfants venus avec leurs parents. A suivi l'apéritif de la Saint Michel offert par la mairie.

- Un concours d'aïoli provençal a été organisé sur la place Clastrier, remporté par Madame Geneviève Reynaud.

- Enfin, le traditionnel aïoli a été servi chez Yo.

Nous avons également pu apprécier les boulistes toutes catégories tout au long de ces jours de fête.

Cette première foire artisanale a remporté un vif succès malgré les conditions météorologiques.

Nous renouvellerons, l'année prochaine, cette animation en espérant, cette fois, que le temps sera de notre côté.





BALLET PRELJOCAJ - PAVILLON NOIR - Le G.U.I.D Groupe Urbain d'Intervention Dansée

Fête votive de la St Michel, dimanche 18 septembre place de l'Église

Vous étiez presque 300 personnes à assister dimanche matin à la présentation des extraits du répertoire d'Angelin Preljocaj, par le Groupe Urbain d'Intervention Dansée, sur la place de l'Église, avant l'apéritif offert par la municipalité au Bar Central. Un grand nombre d'enfants très attentifs à la danse contemporaine étaient présents, bien sagement assis, les yeux écarquillés par cette prestation.

Très applaudis et complimentés, les danseurs ont ravi les spectateurs, avec le répertoire entre autres du Lac des Cygnes et Jimmy Hendrix.

Proposé par le service culturel et le Conseil Départemental, dans le cadre de Provence en Scène, avec la volonté d'offrir la danse à tous.





Concours d'ailoli



Challenge du jeu provençal de la fête votive de la Saint Michel

Comme chaque année la Boule Coudoussaine a organisé les concours de boule pour notre fête votive de la Saint Michel, et de nombreux joueurs ont répondu présents.



Les enfants ont pu participer également à ce concours. Les vainqueurs du challenge de la St Michel (jeu provençal) sont : ZANOLLA Jean-Marc, PANZANI Claude et Christian.

Bravo et merci à Aimé BENOIT, président de la Boule Coudoussaine et à toute son équipe pour l'organisation de ces concours.



Sport Santé à Coudoux, du sport pour tous !

La Maison Intercommunale Sport Santé 13 est une association reconnue par le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé. Elle a pour objet de favoriser l'accès de proximité aux activités physiques adaptées au profit de personnes éloignées de la pratique sportive en raison de leur affection ou état.

Pour cette saison 2022/2023, la MISS13 vous propose 2 cours :

SPORT SANTE BIEN ÊTRE

Cours de gym destiné aux personnes souhaitant maintenir leur autonomie, permet de travailler l'ensemble du corps via du renforcement musculaire, du cardio, de l'équilibre et de la souplesse.

- Tous les mardis et jeudis, de 10h30 à 11h30, à la salle Jean Ventre

SPORT SUR ORDONNANCE

Cours de gym destiné aux personnes atteintes d'affection de longue durée ou maladie chronique sur prescription médicale.

- Tous les mardis, de 9h30 à 10h30, à la salle Jean Ventre

Ces cours sont conçus et encadrés par nos éducateurs en activités physiques adaptées, spécifiquement formés pour vous proposer des séances en lien avec votre état de santé. Un suivi individuel pour une prise en charge en fonction du niveau et des capacités de chacun, avec sécurité, professionnalisme et convivialité. Autant de valeurs qui nous animent chaque jour et que nous vous proposons cette saison !



Label « Club formateur 2022 » remis à l'association CVFVB



La Fédération Française de Volley a décerné le Label « Club Formateur 2022 » à l'association Coudoux-Velaux-La Fare Volley-Ball, pour le compte de la saison sportive écoulée.

Cette structure a démontré tout son engagement, au sortir de l'épidémie et dans la foulée de la médaille d'or glanée par l'équipe de France masculine aux JO de Tokyo, pour assurer l'accueil d'un maximum de jeunes pratiquants dans les meilleures conditions possibles.

En espérant que cette labellisation permettra de mettre en lumière ce club et sa démarche de formation auprès des jeunes de nos villages.





De l'or et du bronze pour nos gymnastes !

Après deux années sans compétition, nos gymnastes du club de l'AS Velaux Gym se sont illustrées lors des championnats de France FSGT.

Le club de gymnastique de Velaux accueille depuis de nombreuses années des gymnastes de Coudoux et des alentours.

En juin dernier, trois équipes féminines (comprenant 3 jeunes Coudoucennes) ont été sélectionnées pour la finale en équipe qui a eu lieu à Cavalaire, dont une décrochant la médaille de bronze en division 4, toute catégorie.

Félicitations à Eva Gauffroy, Eva Romisch (Coudoux), Sofia Ziad, Anaïs Hardy, Mathilde Billond et Clélia Duprez (Coudoux) pour leur podium !

Sept gymnastes avaient été également sélectionnées pour participer à la finale individuelle au Blanc Mesnil mi-juin. Deux d'entre elles sont revenues championnes de France : Clélia Duprez (D4 Senior) et Eva Gauffroy (D4 Cadette).

Bravo au club de Velaux et à nos gymnastes !





Téléthon 2022 du 3 et 4 décembre

Nous vous donnons rendez-vous les 3 et 4 décembre 2022 pour participer au téléthon.

Malgré les problèmes liés au Covid, vos dons ont permis de récolter une très belle somme l'année dernière : **12035,00 €**

Un programme vous sera communiqué ultérieurement.

Merci pour votre grande générosité et votre solidarité (pour une très grande cause, **la Mucoviscidose**), qui nous permettront d'être encore plus performants cette année.





Cadeau de Noël 2022

Chaque année le C.C.A.S. offre aux seniors âgés de plus de 70 ans, résidant sur le village, un présent de Noël, témoignage de notre solidarité au moment des fêtes de fin d'année.

Afin de nous permettre de préparer cet événement dès la rentrée, je vous remercie de bien vouloir faire parvenir au C.C.A.S. **vosre bulletin d'inscription avant le 1^{er} Novembre 2022.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir en lettres majuscules et à retourner au C.C.A.S. - Mairie - Place Jean Lapierre - 13111 Coudoux

Nom / prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Repas de Noël 2022



Chaque année le C.C.A.S. invite les seniors âgés de 70 ans et plus résidant sur le village et accompagnés de leur conjoint(e) au repas de Noël qui aura lieu le : **vendredi 9 décembre 2022 à 12 heures en salle des Fêtes.**

Afin de nous permettre de préparer cet événement dès la rentrée, je vous remercie de bien vouloir faire parvenir au C.C.A.S. **vosre bulletin d'inscription avant le 20 Novembre 2022.**

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir en lettres majuscules et à retourner au C.C.A.S. - Mairie - Place Jean Lapierre - 13111 Coudoux

Monsieur : Nom / prénom : _____ participera OUI NON

Madame : Nom / prénom : _____ participera OUI NON

Téléphone : _____

Adresse : _____

Mail : _____



Alternative aux poursuites

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, le Procureur de la République d'Aix-en-Provence a mis en œuvre des mesures d'alternatives aux poursuites. La Police Municipale de Coudoux s'est associée à cette opération.

Depuis le 7 septembre, la Police Municipale de Coudoux a proposé une alternative aux poursuites pour les infractions suivantes :

- Défaut de port de ceinture
- Usage du téléphone tenu en main ou oreillette
- Excès de vitesse inférieur à 20 km/h
- Défaut de port de EPI (Équipement de Protection Individuelle 2 roues)
- Défaut de clignotant

Le Procureur de la République a procédé au classement sans suite de la contravention commise après que le contrevenant ait effectué un stage de sensibilisation dans les ateliers du village de la Sécurité Routière qui s'est tenu le samedi 15 octobre 2022 au Centre Commercial Grand Vitrolles.

Le but de cette opération :

sensibiliser pour un changement de comportement à risques.

Entrée Gratuite!

VILLAGE de la Sécurité ROUTIÈRE

- Voiture tonneau
- Voiture testochoc
- Simulateur éco-conduite
- Stands de prévention

CENTRE COMMERCIAL GRAND VITROLLES

PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

9 h 00 → 16 h 00 : VILLAGE PRÉVENTION ROUTIÈRE
Ateliers de sensibilisation pour l'Alternative aux poursuites

Partenaire Principal
MACIF

Logos: DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE, Vitrolles, ACA, POMPIERS 13, MAIRIE DE VITROLLES, MAIRIE DE CODOUX, POLICE MUNICIPALE

Le village de la sécurité routière a proposé de nombreux ateliers de sensibilisation et de prévention routière.

Au total, 100 contrevenants relevés sur la commune ont bénéficié de cette alternative.



Coudoux (passe en) « village 30 »



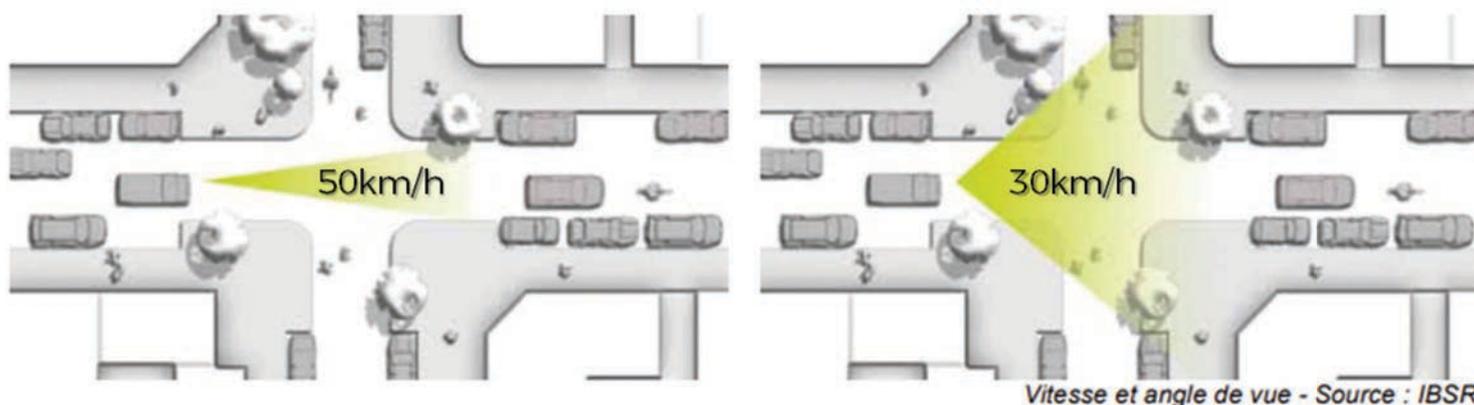
La municipalité a engagé il y a plusieurs années une réflexion sur les déplacements à l'échelle communale et le partage de l'espace public, dans un but d'amélioration de la qualité de vie dans le village.

Afin de renforcer la sécurité des déplacements, et de donner une meilleure place aux piétons et aux cyclistes, des aménagements de voirie sont réalisés chaque année avec le soutien financier du Département et de l'Etat, dans le centre et dans les différents quartiers composant le village.

Ces travaux se sont accompagnés de la réduction de la vitesse autorisée dans de nombreux secteurs, d'autres rues restant limitées à 50 km/h.

Pour rendre plus lisible la vitesse autorisée dans le village, un travail va être mené pour harmoniser la vitesse « 30km/h » sur un seul périmètre étendu à l'ensemble du village. Des zones tampons seront aménagées à chaque entrée de ville (après le panneau de ville) pour permettre aux véhicules de ralentir avant d'entrer dans la zone 30.





La Ville à 30 c'est bon pour ...



La convivialité

Avec moins d'agressivité, la ville s'ouvre à tous et à tous les usages : les espaces publics ne sont pas seulement des voies de circulation !

La Sécurité

La distance de freinage est de 13m à 30 km/h contre 26m à 50 km/h, le champ de vision est également plus large ce qui permet d'anticiper et d'éviter les accidents. En cas de choc le risque d'être tué est beaucoup plus faible à 30 km/h qu'à 50 km/h.

La mobilité

Une ville apaisée, c'est permettre à tous de se déplacer : piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite.

Limitier les nuisances

Bruit divisé par 2, moins de trafic et de pollution grâce au développement des déplacements non motorisés. Moins d'accélération inutiles économise aussi du carburant !

La collectivité

Mettre en cohérence les différents espaces, réserver les ressources financières pour des aménagements lourds sur les axes qui restent à 50 km/h. Les aménagements cyclables deviennent inutiles en zone 30.

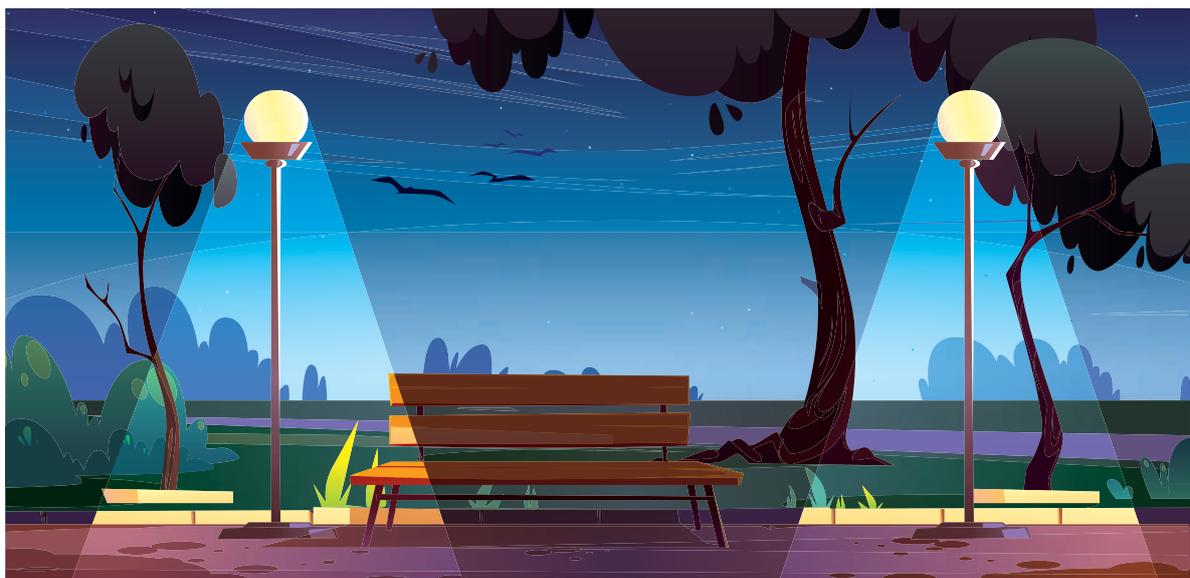
Les commerces

L'amélioration du cadre de vie renforce l'attractivité des commerces de la ville face aux zones commerciales excentrées sans caractère.

Les automobilistes

Circulation plus fluide, meilleure lisibilité des espaces, règles cohérentes, moins de stress, économie de carburant ... et possibilité de se sortir de la dépendance automobile !

Face à la crise énergétique : Coudoux rallume les étoiles



À l'initiative des élus du CMJ qui souhaitent lutter contre la pollution lumineuse et réduire la facture énergétique communale, des actions sont testées en 2022.

Une crise énergétique sans précédent !

A ce jour, afin de compenser l'augmentation vertigineuse de la facture énergétique pour les collectivités, le gouvernement n'a rien prévu.

Coudoux	Bâtiments publics	Eclairage public
2021	64 000 €	23 000 €
2022 (prévisions)	139 000 €	40 000 €
Variation	117%	74%

Nous devons, seuls, absorber ces hausses de charges. Mais comment ?

- en économisant sur la qualité du service public
- en renonçant à certains investissements
- en augmentant la fiscalité locale

Ces réponses primaires reviendraient à reprendre d'une main ce qui a été donné de l'autre. Et nous ne concevons pas l'avenir de notre village ainsi.



Agissons responsables et durablement

De concert avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Coudoux qui s'est engagé contre la pollution lumineuse sur notre village, nous testons de nouvelles actions qui selon leur impact à la fois environnemental et financier pourront perdurer dans le temps.

Nous sommes convaincus que réduire la pollution lumineuse sur notre territoire réduira notre dépense énergétique.

Qu'est-ce que la pollution lumineuse ?

La pollution lumineuse est l'ensemble des effets indésirables causés par la lumière artificielle sur l'homme, le paysage, la faune et la flore. Il y a pollution lumineuse lorsque les éclairages artificiels (lampadaires, enseignes publicitaires, vitrines de magasins...) sont si nombreux qu'ils nuisent à l'obscurité normale et souhaitable de la nuit.

<http://www.cartesfrance.fr/geographie/cartes-satellite/carte-france-nuit.html>

La pollution lumineuse : Tous concernés !

L'alternance du jour et de la nuit règle la vie humaine, animale et végétale depuis la nuit des temps. On parle de rythme circadien (cycle biochimique de 24 h). Les espèces nocturnes qui en dépendent comme l'homme, 95% des papillons, 90% des amphibiens, 20% des oiseaux, 50% des mammifères dont les chauves-souris, voient ce rythme perturbé par la lumière artificielle.

La lumière intrusive, c'est à dire la pénétration d'une source de lumière artificielle extérieure (luminaires, panneaux publicitaires lumineux...) dans l'habitation, entraîne des effets néfastes sur notre organisme et notre santé.

Les troubles du sommeil occasionnés par la présence constante d'éclairage entraînent une baisse de production de mélatonine, pourtant vitale au bon fonctionnement de notre organisme.

Le saviez-vous ?

Avec la pollution lumineuse, en moins de 50 ans, une grande partie de la population française s'est privée de la beauté de la voie lactée ; elle n'est plus visible par environ un tiers de la population nationale, tout comme 90% des étoiles...

L'ONU envisage de considérer le ciel étoilé comme « patrimoine commun de l'humanité ».

<https://www.mucem.org/programme/le-ciel-etoile-patrimoine-mondial-de-lhumanite>





Qu'en est-il pour la faune et la flore ?

La lumière artificielle modifie les interactions entre espèces, leur comportement (déplacement, prédation, pollinisation, recherche de nourriture) ainsi que leur cycle biologique.

Les oiseaux migrateurs, qui utilisent les étoiles pour se guider, voient leur sens de l'orientation perturbé par l'éclairage du littoral et des grandes agglomérations. À cause des lumières artificielles. Les chauves-souris sortent plus tard de leur gîte, voyant leur temps de recherche de nourriture diminué ; les femelles nourrissent donc moins leurs petits ce qui occasionne un retard de croissance et une augmentation du taux de mortalité. Les chauves-souris sont pourtant essentielles pour limiter les insectes, comme les moustiques et les ravageurs des cultures. La germination, la croissance, la floraison, le développement des fruits et la sénescence des plantes sont également impactés par la lumière artificielle. Ainsi les plantes bourgeonnent plus tôt et sont donc plus exposées au gel.

Le saviez-vous ?

Avec 9 millions de points lumineux en France, ce sont plus d'un milliard d'insectes qui sont tués par nuit en France. Ainsi on observe un véritable dérèglement de la chaîne alimentaire dont certaines espèces comme les araignées tirent avantage grâce à un excédent de nourriture près des points lumineux.

Quels impacts en termes d'énergies et de climat ?

L'éclairage public représente en moyenne entre 20 et 35% de la facture énergétique des communes (patrimoine public). Éteindre c'est donc non seulement protéger la biodiversité, mais aussi faire des économies ! À ce jour, plus de 12 000 communes en France pratiquent l'extinction, entre 23h et 5h du matin. (Données 2019)

Eteindre c'est aussi lutter contre le réchauffement climatique car l'électricité destinée à l'éclairage représente 5% des émissions de gaz à effet de serre.



Que faire pour limiter l'impact économique ?

La commune de Coudoux cherche dans un premier temps à réduire sa facture énergétique. L'un des piliers sur lequel nous pouvons intervenir est celui de l'éclairage public.

- À ce jour, pratiquement tout le village est équipé en ampoule à LED.
- Nous avons pendant quelques semaines coupé l'éclairage public (393 lampadaires) en milieu de nuit. L'extinction a été partielle, les plus grands axes étant restés éclairés. Le bilan de cette action sera fait en automne.
- Nous devons améliorer le dispositif de détection de la luminosité qui actionne l'allumage des lampadaires, et modifier les horaires d'extinction en fonction des saisons.

En tant que particulier, commerçant, artisan vous pouvez aussi agir :

- en limitant l'éclairage de vos façades ;
- en évitant d'éclairer les haies ou la végétation
- en préférant des luminaires extérieurs qui ne soient pas dirigés vers le ciel
- en évitant les luminaires de types boules ou lanternes ; en privilégiant les luminaires avec un capot sur le dessus, et où l'ampoule n'est pas apparente, pour minimiser l'émission de lumière vers le haut
- en utilisant des dispositifs comme les minuteries ou les détecteurs de mouvements
- en modérant l'usage d'enseignes lumineuses

Vrai / Faux

Il y a plus d'accidents ou de cambriolages dans les zones non éclairées ?

FAUX



Si l'éclairage public rassure les citoyens, ses effets sécuritaires n'ont pas été démontrés, tant sur la sécurité civile que sur la sécurité routière et des compagnies d'assurance. 80% des cambriolages ont lieu la journée dont 55% entre 14 et 17 h, 99% des délits et méfaits nocturnes ont lieu dans des zones très éclairées. Il y a plus de tags sous un éclairage public que sur un support non éclairé. Les autoroutes qui ont vu leur éclairage supprimé recensent moins d'accidents graves.

La lumière artificielle est responsable du déclin des lucioles ?

VRAI



Les éclairages artificiels empêchent les mâles de repérer la lumière émise par les femelles et donc la reproduction. Ce problème, ajouté à la forte mortalité due aux pesticides, serait à l'origine du déclin de la luciole, autrefois si commune dans nos jardins.

La lumière artificielle favorise la reproduction des pigeons ?

VRAI



Chez le pigeon, il a été montré que l'éclairage est à l'origine d'une reproduction tout au long de la saison comme pour les poules dans les élevages de batteries.

Pour en savoir plus sur la pollution lumineuse :

<http://www.nuitfrance.fr/>

<https://www.anpcen.fr/>

<http://noe.org/reconnecter/programme/observatoires-de-la-biodiversite-de-la-nuit/>

• ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie) : <http://www.ademe.fr>

• ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) : <http://www.anses.fr>

Portrait de Christine Lacreusette

Christine est hypnothérapeute, thérapies brèves, psychogénéalogiste et Reiki.

Quel a été le déclic qui vous a poussé à devenir qui vous êtes aujourd'hui ?

À la suite d'une profonde remise en question due à la maladie d'un de mes proches, j'ai entrepris, il y a quelques années maintenant, une formation pour devenir praticienne en hypnose au sein de l'école de formation Évolution et Synergie (certifiée NLP).

Puis j'ai enchaîné un Diplôme Universitaire de la Faculté de Médecine : Psycho-dynamique du cancer chez l'adulte, suivi d'un certificat d'études universitaires, également de la Faculté de Médecine, en Sophrologie.

Ensuite, j'ai effectué plusieurs autres formations :

- Psycho-généalogie,
- Prise de parole en public,
- Maître praticien en hypnose.

Enfin, je me suis intéressée au Reiki qui est une technique des soins énergétiques. J'ai obtenu les 4 niveaux de formation et aujourd'hui je suis Maître enseignante en Reiki Usui.

Concrètement, pourquoi autant de formations diplômantes ?

- Chaque individu est unique avec ses valeurs, son chemin de vie, ses ancêtres et son profil énergétique.
- En fonction de tout cela, j'utilise pour les séances, les outils les plus adaptés pour la personne afin de dénouer, de rééquilibrer et de pacifier sa problématique.
- Milton Erickson (le père de l'hypnose thérapeutique actuelle) résume très bien ma manière de travailler :
« N'essayez pas d'utiliser la technique de quelqu'un d'autre... Découvrez seulement la vôtre. »

Quels sont vos projets pour demain ?

J'exerce maintenant depuis une quinzaine d'années et j'ai pu observer au fil du temps, un mal-être récurrent chez certaines personnes HPI (haut potentiel intellectuel) ou HPE (haut poten-



tiel émotionnel).

Je vais donc au mois d'octobre, participer à un congrès (en visio) au Québec, organisé par l'association DOUANCE sur le sujet (« Regards Pluriels sur le Haut Potentiel, Multi potentiel et Haute Sensibilité »).

Par ailleurs, je souhaite développer l'organisation de différentes formations et ateliers tels que :

- Auto-hypnose,
- Hypnose conversationnelle,
- Communication,
- Reiki niveau 1, 2 et 3.

Si vous devez jeter une bouteille à la mer, quel message glisseriez-vous dedans ?



« Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez un poisson sur ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide » – Albert Einstein

Contact : 06 37 51 65 56

Je vous reçois à Coudoux uniquement sur Rendez-vous 10, chemin de la Bastide Neuve Y compris le samedi et le dimanche afin de vous faciliter la vie.



Création société de diagnostics immobiliers « Provence Diagnostics Services »

Résidant depuis 2009 sur la commune, je viens de créer ma société de diagnostics immobiliers depuis le 04/08/2022

Je suis certifié dans les 6 domaines réglementaires que sont l'amiante, le plomb, les termites, le gaz, l'électricité et le DPE couvrant ainsi l'ensemble des diagnostics obligatoires pour la vente ou la location des biens immobiliers. Je possède également la certification « amiante avec mention » m'autorisant à effectuer les repérages obligatoires avant travaux ou démolition d'habitation ainsi que le contrôle visuel après désamiantage.



Pour information, afin d'entretenir cet esprit « d'entraide communale », je ferai des prix préférentiels aux Coudoucennes et Coudoucents...

M. Christophe LAMBLIN

S.A.S.U Provence Diagnostics Services

254, Allée de Maubequi - F-13111 Coudoux

Tél: 06.36.95.21.25 - provencediags.services@gmail.com

Installation d'une sage-femme à Coudoux

Présentation des consultations de Virginie KHODR

Sage-femme libérale spécialisée en gynécologie-obstétrique et échographie, assure les consultations suivantes :

- ✓ Suivi gynécologique de prévention à tout âge (frottis, dépistage MST, prescription d'examen complémentaires, contraception, pose de stérilet et d'implant...)
- ✓ Suivi des grossesses physiologiques (suivi mensuel, monitoring, échographies focalisées...)
- ✓ Séances de préparation à la naissance (méthode De Gasquet et Bonapace)
- ✓ Suivi post-natal mère/enfant
- ✓ Suivi pédiatrique jusqu'à 1 mois et accompagnement de l'allaitement
- ✓ Vaccination de la femme enceinte et de son entourage, également contre le papillomavirus pour les jeunes femmes
- ✓ Aide au sevrage tabagique
- ✓ Prise en charge des interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse (IVG)
- ✓ Rééducation périnéale à tout âge (méthode CMP et biofeedback)



Mme Virginie KHODR

11 place Clastrier

07.67.34.15.43

sur RDV : perfactive.fr





Sur Coudoux



Octobre - Novembre - Décembre

- ✓ **Vendredi 14 octobre** : Théâtre musical « Balad'Alcazar » (21h salle des fêtes)
- ✓ **Vendredi 21 et samedi 22 octobre** : Festival Brassens AVEC (salle des fêtes)
- ✓ **Samedi 5 et dimanche 6 novembre** : Théâtre – La colline douce (salle des fêtes)
- ✓ **Vendredi 11 novembre** : Cérémonie – 10h45 Rendez-vous Place de la Mairie
- ✓ **Samedi 12 novembre** : Maths pour tous (salle des fêtes)
- ✓ **Vendredi 18 novembre** : Concert sous chapiteau « Tribute JJG » - (19h centre commercial Maubequi)
- ✓ **Samedi 19 novembre** : Marché de Noël (10h à 18h centre cial Maubequi)
- ✓ **Dimanche 27 novembre** : Spectacle « Nationale 7 » (15h salle des fêtes) - Entrée libre
- ✓ **Vendredi 2 et samedi 3 décembre** : Téléthon (programme à venir)
- ✓ **Lundi 5 décembre** : Cérémonie – 11h Place de la Mairie
- ✓ **Dimanche 11 décembre** : Loto – Anciens combattants (15h salle des fêtes)
- ✓ **Samedi 17 décembre** : Fête de Noël des enfants
- ✓ **Vendredi 6 janvier** : Vœux du Maire (18h salle des fêtes)



Voyage musical intergénérationnel Agence Artistik

Nationale 7
De Paris à Marseille en chansons
Dimanche 27 novembre à 15 heures
Salle des Fêtes de Coudoux

Voyage musical intergénérationnel, plein de bonne humeur et de refrains intemporels.

Tout commence à Paris, où les trois protagonistes ont rendez-vous pour un voyage en BlaBlaCar qui les emmènera jusqu'à Marseille.

Les chanteuses Perrine Cabassud et Marjorie Oriol accompagnées à l'accordéon par Cyrille Muller vous entraînent ainsi dans un voyage musical parsemé d'humour qui réconciliera les deux villes ennemies.

Pour passer en leur compagnie un bel après-midi. Entrée libre.

Dans le cadre des Tournées Inter-Communes Métropole Aix-Marseille-Provence, à l'initiative du Service Culturel.



Sur Coudoux

Spectacle Musical de la Compagnie Boulègue Production

Au cœur de nos rêves - Jeudi 17 novembre 2022

À l'initiative du service culturel, dans le cadre du dispositif des tournées intercommunales Métropole Aix-Marseille-Provence, les enfants de l'école maternelle pourront assister au spectacle musical

«Au Cœur de nos Rêves» de la Compagnie Boulègue Production.

Avec beaucoup de générosité et d'amour, trois comédiennes-chanteuses, un guitariste et un contre-bassiste, nous invitent au cœur des rêves des enfants à travers une ballade en chansons dont les textes ont été écrits par des enfants hospitalisés.

«De la générosité et de l'amour à revendre... Poétique, drôle et touchant ce spectacle a émerveillé les petits et les grands».





Près de chez nous !

Exposition « Pagnol raconte Pagnol »

L'exposition consacrée à Marcel Pagnol rencontre un tel succès qu'elle joue les prolongations jusqu'à la fin de l'année, soit le 31 décembre.

Des visites commentées de l'exposition (non-incluses dans la visite autonome du Château) sont prévues tous les mercredis et tous les dimanches (dès le 09 mars) à 15h30.

3 € - Non réservable - Achat sur place le jour même.

Château de la Buzine - 56 traverse de la Buzine - 13011 Marseille

Exposition « Pagnol raconte Pagnol »

L'écrivain cinéaste au milieu de son décor et de ses objets familiers

Connu sous le nom du « Château de ma mère » immortalisé par les Souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol, le Château de la Buzine commencera l'année 2022 en réservant son grand salon à une exposition des objets, documents et souvenirs que l'écrivain-cinéaste conserva chez lui jusqu'à sa disparition.

Nul doute que les innombrables admirateurs de ses œuvres ne voudront pas rater cette visite. Car ce sera la première fois que le public pourra découvrir l'écrivain-cinéaste pratiquement dans ses meubles et dans son décor familial. Toutes ces pièces sont ensuite destinées à un musée qui sera consacré à la vie et à l'œuvre de ce géant de Provence et qui devrait s'installer sur la commune d'Allauch.

« Quand je revois la longue liste de personnages que j'ai joués dans ma vie, je me demande qui je suis » - Marcel Pagnol

Organiser une exposition sur l'œuvre et la vie de Marcel Pagnol est toujours un défi tant son art est protéiforme et son destin riche et surprenant, tant sa création est inspirée de ses expériences personnelles.

Pour la première exposition sur Marcel Pagnol au Château de la Buzine, le fameux « Château de ma mère » dont il voulait faire sa Cité du Cinéma, nous avons choisi de nous concentrer sur l'**aspect cinématographique de sa création**. Il était en effet impossible de concentrer en ce seul lieu le cinéma, la littérature, le théâtre, mais aussi ses recherches personnelles.



De « Marius » aux « Lettres de mon Moulin », de la naissance du cinéma parlant à la guerre de la couleur, nous découvrirons ici les combats que Marcel Pagnol a menés pour la défense et le rayonnement de **la culture française**, ainsi que sa vision du cinéma parlant.

Riche des collections mises à disposition par le **Fonds de Dotation Marcel Pagnol**, cette exposition, dont le commissariat a été conjointement réalisé par Nicolas Pagnol, Nicolas Dromard, Valérie Fédèle et son équipe nous plonge dans trente années d'histoire du cinéma en compagnie d'un homme dont le maître mot était « **Liberté** ».



Jeannine BEAUBOIS



Jeannine est née le 6 juillet 1934 à BEAUMONT de PERTUIS dans le Vaucluse. Fille de Marcella BENETTO italienne piémontaise, et de Ferdinand BLANCHARD vendéen.

Elle a passé son enfance pendant la guerre dans ce village alors qu'elle est la 4^{ème} d'une fratrie de cinq enfants. La famille déménage à COUDOUX pour se rapprocher d'un noyau familial qui est sur ROGNAC. Dans un premier temps au petit Coudoux, puis au moulin du pont. Jeannine va à l'école primaire de Coudoux où elle finit 1^{ère} au canton au certificat d'études. Elle va ensuite au collège et en apprentissage à Aix.

La famille redéménage sur Romans sur Isère dans la Drôme pour rejoindre un autre noyau familial.

Jeannine travaille quelques temps dans une usine à chaussures puis à 20 ans elle prend son envol et part à Paris.

Des premières années difficiles et de galères. Puis elle rencontre Jean BAUDET ; ils se marient en 1957 et l'année suivante naît Sylvie. Le divorce sera prononcé en 1962.

Jeannine rencontre Michel BEAUBOIS lors d'un voyage. Le courant passe entre eux et ils se marient en 1963.

Valérie verra le jour en 1964. Jeannine connaîtra mai 68 depuis son travail puisqu'elle est au siège national de CFTD à ce moment-là. Elle y croise quelques personnalités comme Michel ROCARD, Jacques DELORS, Martine AUBRY et même Jacques CHIRAC. Le virus de la politique est pris.

En 1969, Magali naît. Et en 1970 la famille déménagera une dernière fois pour s'installer définitivement à COUDOUX. Encore des années difficiles mais Jeannine est inventive et travailleuse. Elle reprend une activité professionnelle dans une entreprise de maçonnerie à AIX en Provence et complète avec du secrétariat dans une entreprise de piscine sur Berre l'étang.

Elle ne reste jamais inactive. Elle s'investit à tous les niveaux dans la vie du village. Elle effectuera trois mandats au conseil municipal de Coudoux, 2 avec l'équipe de Jean LACREUSETTE en 1990 et 1996 et 1 avec celle de Guy BARRET en 2008.

De plus elle fera partie du Comité Communal feux de forêt pendant plus de 20 ans (1995-2016). On la verra patrouiller dans les véhicules orange. Elle adore ses collines provençales.

Elle s'activera à la croix rouge également, à collecter et trier le linge. Elle aidera également au bureau des donneurs de sang.

Elle s'inscrira à des ateliers de peintures sur soie. Elle finira par installer son atelier à la maison et s'adonnera à de multiples activités manuelles. Elle a laissé une multitude de couvertures en patchwork et autres créations du genre.

Même si elle était très attachée à son village la retraite lui a permis de visiter de nombreux pays très lointains. Jeannine aimait le contact humain et l'action, se mettre au service de la collectivité, rencontrer, échanger, discuter, faire avancer des projets : c'était sa marque de fabrique.

Elle était très investie dans la vie de son village. Et a eu une vie bien remplie.

A partir de 2016 la maladie ne lui permettra plus de continuer toutes ses activités et de rester dans la maison de Coudoux auprès de Michel.

En janvier 2020 elle intègre le service sécurisé de l'EHPAD de l'Arbois à Velaux.

Là aussi, Jeannine s'occupe à sa manière en faisant la ronde des résidents et ses tours d'inspections !! Elle ne passe pas inaperçue dans cet établissement.

Elle était l'épouse de Michel depuis presque 60 ans, mère de trois filles, grand-mère de sept petits-enfants et arrière-grand-mère de Juliane, Juliette et Clémence, et bientôt à nouveau arrière-grand-mère d'un 4^{ème} prévu pour août prochain.

Une vie très bien remplie.

Elle nous a quittés brutalement le 7 juillet 2022, elle venait tout juste d'avoir 88 ans.



Jacques BAJOLLE



Souvenir de Jacques BAJOLLE et de notre collaboration pour le village durant les années 80 et 90.

À Coudoux, au début des années 80, lorsqu'une nouvelle liste municipale est élue, le contexte a changé :

- L'autoroute a fait sa trouée dix ans auparavant
- Ocreval a couvert l'ouest du village apportant un afflux de familles à accueillir, à intégrer, avec leurs besoins en matière d'équipements...

De plus, à cette époque, il est difficile pour une équipe municipale, de résister à la pression des promoteurs. Car Coudoux jouit d'une situation favorable, pas loin du pôle historique et culturel d'Aix et proche de l'étang de Berre grand pourvoyeur d'emplois.

Pas facile non plus d'éviter le « mitage » des campagnes où certains propriétaires auraient bien aimé rendre leur terre constructible...

Faire grandir son village, mais sans le dénaturer, pour qu'il reste un endroit agréable à vivre, ce fut le projet de Jacques, sa conviction profonde.

Un village où il fait bon vivre, c'est un village groupé où les campagnes sont protégées. Vignes et oliviers – une des plus belles oliveraies de la basse vallée de l'Arc aimait-il à rappeler – couvrent une grande partie de la commune. Encore aujourd'hui, la vue harmonieuse qui se découvre vers l'est, du haut de la route des 4 termes, avec les dégradés de vert que forment les cyprès, les pins, les vignes et les oliviers a de quoi séduire.

C'est grâce à cette solide conviction, grâce à sa persévérance pour la réaliser et à son influence sur l'équipe élue, que Coudoux préserve son unité et son cadre.

Jacques est aussi quelqu'un d'ouvert et de novateur, qui sait qu'on ne dirige bien qu'en sachant écouter et en faisant participer la population. Durant la préparation des élections, il donne un souffle nouveau en promouvant une politique participative. Des réunions publiques recueillent les suggestions des habitants, anciens et nouveaux. Et ainsi prend forme un programme pour le village enrichi et adapté à l'évolution de Coudoux.

Il est l'initiateur de commissions ouvertes aux habitants qu'il poursuivra, au long de son mandat.

La démocratie participative n'a pas encore le vent en poupe, mais elle se vit déjà à Coudoux dans ces années-là !

Au sein du Conseil, il insuffle un travail d'équipe, modernisant la vie municipale pour le plus grand bien de tous.

Il fait aussi, bien-sûr, bénéficier Coudoux de ses compétences en matière d'urbanisme et d'environnement et met la commune en relation avec les partenaires susceptibles d'apporter leur aide. Après l'incendie de juillet 1990, il regroupe en mairie toutes les parties prenantes pour remédier au désastre et surtout anticiper en promouvant des replantations adaptées.

Le chemin des années 2000 commençait alors à s'ouvrir... Et aujourd'hui je reste fière, avec bien d'autres, d'avoir œuvré pour Coudoux, à ses côtés.

*De Madame CARLIER Martine
(conseillère municipale 1983-1989)*



État civil

NAISSANCES

TOUZEAU LOARER Gabriel Eric Gary	27 juin 2022
FACCIOLO Alessia Roma Violaine	25 juillet 2022
FLECHERO Léïa Sabine Claire	28 juillet 2022
SCHEIWILLER Noé Robert Didier	31 juillet 2022
FERNANDEZ Lina Aïcha	08 août 2022
BLACHON Léandro Liam Lucas Thierry	07 septembre 2022
BRUNO Lana Mary Jo	08 septembre 2022

DÉCÈS

FALZON Georgette Olga	1 ^{er} juillet 2022
BLANCHARD Jeannine Fernande Epse BEAUBOIS	07 juillet 2022
PIERANTONI Jean	13 juillet 2022
FORTUNATO Marius Pantaleon	16 août 2022
FERRIER Marguerite Juliette Raymonde Vve TORA	24 août 2022

MARIAGES

JUSTET Théo Guilhem & VENTURA Emmanuelle	1 ^{er} juillet 2022
BOURGEAU Mathieu Laurent Frédéric Ghislain & JUVENTIN Jennifer Pauline	09 juillet 2022
GUILLOT Thierry & BEZIOT Elise Pierrette	22 juillet 2022
LUZZI Sidney Claude Michel & BELLANTE Alexandra Sophie Providence Joséphine	30 juillet 2022
RABAEY Benjamin Pascal & Marine	30 juillet 2022
SILVY Jean-Marc Bernard Christian & Sylvie Danielle CASANOVA	30 juillet 2022
FERKDADJI Mehdi Farid Ferfra & CONTI Elodie Catherine Lorence	13 août 2022
CHANEZ Jeffrey & GERVASON Léa Marie Isabelle	03 septembre 2022
MALET Romain & ESPARON Marion Colette Micheline	10 septembre 2022

Service État civil

Vous devez prendre RDV au 04.42.52.07.07 pour déposer votre dossier pour les actes suivants :

- Recensement militaire
- Actes d'état civil
- Cimetière
- Légalisation de signature



NUMÉROS GÉNÉRAUX & SERVICES COMMUNAUX

Passeport et carte d'identité sur RdV

Velaux : 04.42.87.73.73
Lambesc : 04.42.17.00.50

URGENCES

À partir d'un fixe : 18
À partir d'un portable : 112

GENDARMERIE (Velaux)

17 ou 04.42.34.70.80

POMPIERS

À partir d'un fixe : 18 ou
04.42.52.03.54
À partir d'un portable : 112

CENTRE ANTIPOISON

04.91.75.25.25

Comité Feux Forêts (CCFF)

06.70.04.87.46

Déchets et encombrants

04.90.09.26.70

Piles et téléphones usagés

Aux heures d'ouverture de la Bibliothèque municipale, de la Mairie et des Services Techniques

SOS Maltraitance animale

08.10.00.18.55

LA POSTE

3631

SEM EAUX et ÉGOUTS

0.810.400.500

ERDF

0.810.333.113

URGENCE SÉCURITÉ GAZ

0.800.473.333

TAXI MURIEL

06.16.13.01.15

HÔTEL DE VILLE

04.42.52.07.07

L'accueil Mairie, service État civil (transports scolaires, cantine, affaires générales, carte d'identité, recensement, listes électorales...) est ouvert : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00.

Merci de prendre RDV pour déposer votre dossier pour les actes suivants : Recensement militaire - Actes d'état civil - Cimetière - Légalisation de signature

POLICE MUNICIPALE

04.42.52.19.40 et 06.87.16.59.90
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h à 18h.

SECRETARIAT DU MAIRE ET DES ÉLUS

04.42.52.74.90

SERVICE COMMUNICATION ET CULTURE

04.42.52.74.90 ou 91

CCAS

04.42.52.80.33 ou 34
Reçoit uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

SERVICES TECHNIQUES

04.42.52.89.00

URBANISME

04.42.52.74.64
Le service Urbanisme reçoit uniquement sur RDV aux heures d'ouverture de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUE

04.42.52.00.77

Horaires d'ouverture :

les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
les vendredis de 14h00 à 18h30 et
les samedis de 9h00 à 12h00

ÉCOLE MATERNELLE

04.42.52.87.73

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04.42.52.00.99

CRÈCHE LES OLIVETTES

04.42.52.07.95

CRÈCHE LES LAPINOUS

04.42.26.92.41

M.J.C

04.42.52.07.98

PÉRISCOLAIRE et ALSH

06.31.46.68.45

06.58.75.47.99

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

04.90.55.76.08 ou 09 sur Rdv



SANTÉ & MÉDICAL

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr ALPE
04.42.52.09.03 - doctolib
Dr DELATTRE-SLIM
04.42.52.09.03 - doctolib
Dr FERNANDEZ
04.42.52.09.03 - doctolib
Dr SOMON
04.42.52.09.03 - doctolib

INFIRMIÈRES

Mme HEYRAUD : 07.83.00.91.70
Mme MONNOT : 07.85.69.19.79
Mme PERALI : 06.67.98.56.77
Mme SADELLI : 06.03.02.76.29
Mme KLING : 07.49.63.26.39
Mme MAGNA : 07.49.63.26.39
Mme PARISSÉ : 07.83.00.91.70

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme DECOOL : 06.16.24.74.56
M. GALLAND : 04.42.52.00.78
Mme GRASSI : 06.16.24.74.56
Mme HOBSTERDRE : 06.16.24.74.56
Mme MARZOCCHI : 06.16.24.74.56
M. TARDY : 06.16.24.74.56
Mme VANCOILLIE : 06.16.24.74.56

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE

Dr GEROSA : 04.42.95.73.80

CHIRURGIEN VISCÉRAL

Dr BONNARD : 04.42.21.12.11

DENTISTE

Dr PETRY : 04.42.26.20.30

DIÉTÉTICIENNE

Mme ROLLET : 07.61.61.29.13
doctolib

FASCIATHÉRAPIE - MPO -

ÉNERGÉTIQUE

M. DEBRET : 06.45.72.46.68

HYPNOTHÉRAPEUTE

Mme LANCELOT : 06.86.66.56.99

HYPNOTHÉRAPEUTE, PSYCHOGÉNÉALOGISTE

Mme LACREUSETTE : 06.37.51.65.56

MUSICOTHÉRAPEUTE

Mme FLOQUET : 06.64.24.31.33

NÉPHROLOGUE

Dr DERVAUX : 04.42.99.25.28

ORTHOPHONISTE

Mme BARATHON : 06.01.29.61.59
Mme CALAS :
helene.calas.13122@orange.fr
Mme SIMONNEAUX
s.m.orthophoniste@gmail.com
perfactive.fr

OSTÉOPATHE

Mme BELLANTE : 07.84.08.40.16
doctolib

PHARMACIE

04.42.52.02.64

PODOLOGUE PÉDICURE

Mme BLUMET : 07.67.84.35.50

PSYCHOLOGUE

Mme ROUAZE : 07.67.66.70.23
perfactive.fr

RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

Mme MAGNA : 06.83.33.59.92

SAGE-FEMME

Mme KHODR : 07.67.34.15.43

SOPHROLOGUES

Mme FUSTER VINEL : 06.32.03.76.88
Mme LANCELOT : 06.86.66.56.99

SOPHROLOGUE - KINESIOLOGUE

Mme VALVASORI : 06.12.68.02.08

UROLOGUE

Dr NEGRE : 04.42.96.53.40

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 3237

MÉDECINS DE GARDE

Composer le 15

DENTISTES DE GARDE

Composer le 0 892 566 766

Marché de Noël

18 & 19 novembre

CENTRE CCIAL MAUBEQUI / COUDOUX

VENDREDI 18 :

Concert sous chapiteau **TRIBUTE JJG**
19H (Tapas +1 Boisson 25€/personne)

SAMEDI 19

10H-18H : **MARCHÉ DES ARTISANS**

10H-16H : **ATELIERS POUR ENFANTS - 4€**

15H : **SPECTACLE DE CIRQUE - 5€**

19H30 : **REPAS CABARET**

(25€/Adulte 12€/Enfant)



40 Artisans

Producteurs locaux & Fait Main

Inscriptions & Informations

enfancejeunesse@coudoux.fr

